

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-770/SG/FP accordant un passage aller-retour aux enfants d'une institutrice du Cadre métropolitain

n° 69-770/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 mai 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage par voie aérienne en classe touriste aller-retour Madras-Djibouti-Madras via Aden-Bombay est délivrée aux demoiselles Houjny Ava alias Nassime, née le 25 juillet 1946 et Sohamine Ava, née le 16 septembre 1947, enfants de Mme Houssaine, institutrice, 1° échelon (indice net 230, groupe IV) du cadre métropolitain (département de la Réunion), en 'service à l'Enseignement (Ministère. de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse) [demi-tarif scolaire]. La dépenses afférente à la présente décision est imputable au budget du Service local.